



Accrochage et delit de fuite

Par **Edoudou**, le **07/10/2015** à **18:19**

Bonjour,

Voilà mon histoire : je sortais de mon parking à vitesse au pas n'ayant aucune visibilité à gauche et à droite à cause des voitures garées sur le trottoir. Je roule doucement et là, d'un coup, une voiture me rentre (ou plutôt me frotte) l'avant de ma voiture. J'ai juste eu le temps de freiner et voilà. Ma compagne est sortie de la voiture pour voir les dégâts : avant cassé, plié l'aile gauche bloquant ma portière conducteur, mais problème : il n'y avait plus personne sur la route. Où est passé l'autre voiture ? On est donc parti et j'ai porté plainte pour délit de fuite. Mais j'apprends que l'autre personne viens de faire pareil, délit de fuite, moi ? Je sors de mon parking de chez moi et je suis assuré à 100 %, pourquoi je m'enfuirais ? Bref, la police me rappelle disant qu'il y aura confrontation. Qu'est ce que je risque alors que j'ai toujours dit à la police et à mon assurance que j'étais malheureusement en tord même si elle devait rouler hyper vite ?

Merci.

Par **Edoudou**, le **08/10/2015** à **16:01**

Personne ne peut me dire dans ce site conseil juridique?